

CCIVS L'ACTUALITÉ



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Édito

Mesdames, Messieurs,

Les échéances électorales terminées et après le chaud été que nous venons de passer, il est nécessaire que nous reprenions la diffusion des informations liées à notre collectivité.

Vous noterez, à la lecture de ce document, que la communauté de communes a beaucoup œuvré sur notre territoire. Tous les domaines de compétence sont concernés par les actions mises en place.

La volonté politique qui m'anime n'a que pour objectif d'améliorer votre quotidien et d'apporter des réponses à vos besoins et ceux du territoire. C'est pourquoi, vous trouverez abordés dans les pages intérieures les sujets de la santé, du soutien aux plus vulnérables, les actions en faveur de la jeunesse, du secteur éducatif et alimentaire, du tourisme. Le développement économique et les investissements sur les équipements structurants ne sont pas en reste.

Certains élus se plaisent à ternir l'image de la CCIVS, au lieu d'œuvrer pour notre territoire. C'est la raison pour laquelle, j'apporte en fin d'ouvrage un certain nombre de réponses.

Je vous souhaite une bonne lecture, et pour certains, une bonne rentrée.

Le Président, Jean-Michel MAGNE

Pôle Administratif

43 rue Victor Hugo - Le bateau - BP 6
24 110 Saint-Astier
05 53 03 45 82 - contact@ccivs.fr

Pôle Technique

ZI La Borie - Rue Henri Rebière
24 110 Saint-Astier
05 53 04 73 39 - poletechnique@ccivs.fr

Le pôle « SOCIAL » et « JEUNESSE »

Le pôle « Politique Sociale et Jeunesse » développe des politiques d'action sociale et de jeunesse sur le territoire communautaire, afin de répondre aux besoins des habitants :

- L'offre de santé
- Les gens du voyage (aire d'accueil, projet social éducatif, sédentarisation)
- La politique jeunesse (espace jeunes, animations jeunesse)
- Les actions de solidarité en direction des aînés (projet tisseurs de lien social)
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- La politique sociale communautaire incluant le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Zoom sur la démarche de projet de territoire dans le cadre du partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

En 2022, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre et la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne vont construire une **Convention Territoriale Globale** (CTG).

Partant d'une démarche de diagnostic de territoire, l'objectif est de définir ensemble les priorités d'intervention pour le territoire intercommunal dans les champs d'intervention partagés : **l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation locale, le logement et le cadre de vie, l'accès aux droits**. La réunion de présentation a réuni 50 participants.



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le CIAS accueille, informe, oriente, accompagne et conseille les habitants de la CCIVS.

Le service de portage de repas

Le CIAS propose un service de portage de repas à domicile pour les habitants qui sont soit âgés de 60 ans ou plus, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou dans l'incapacité de préparer leur repas.

Depuis 2016, le CIAS a distribué 135 845 repas.

La réalisation et l'acheminement d'un repas coûte au CIAS 12,61€. Pour l'année 2021, le budget du service de portage de repas s'élève à 352 557 € dont 137 311 € reste à la charge du CIAS de la CCIVS.

Portage de repas							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Nombre de repas distribués	17526	19342	21625	24231	25167	27954	135845

L'accompagnement social et vers l'emploi

Le CIAS accompagne les habitants dans les démarches administratives, la réalisation de démarches liées à l'emploi et toute personne ayant des difficultés sociales, médico-sociales ou financières.

Depuis 2016, 1099 personnes ont été accompagnées par le service social et 264 par le service emploi.

Les aides sociales facultatives

Le CIAS peut accorder, après étude, des aides sociales facultatives sous forme de :

- Bons d'urgence pour des achats alimentaires, du carburant et des bouteilles de gaz
- Aides financières pour le paiement de factures impayées liées au logement, au véhicule, aux énergies (eau, électricité, chauffage)
- Aide à l'installation de la téléassistance, dans le cadre d'un partenariat avec Cassiopea depuis janvier 2021

Depuis 2016, le CIAS a attribué 123 292 € d'aides aux habitants des 16 communes de l'intercommunalité.

La CCIVS a équilibré le budget du CIAS à hauteur de 1 494 206 €, depuis 2014.

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCIVS

ZA de Théorat - 24 190 Neuvic-sur-l'Isle

05 53 80 86 86 cias@ccivs.fr

Le pôle « social »

Créé par la CCIVS fin 2020, ce pôle développe et met en œuvre la politique d'innovation et de développement social répondant aux besoins sociaux des habitants du territoire au travers de projets.

Les orientations du pôle ont été précisées en 2021 et visent à :

- 1 - Favoriser l'autonomie des personnes fragiles/vulnérables et lutter contre leur isolement
- 2 - Lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté en renforçant l'accompagnement social et vers l'emploi
- 3 - Lutter contre la désertification médicale et maintenir l'accès aux soins pour l'ensemble de la population en développant l'offre de santé sur le territoire et en faisant la promotion des actions de prévention
- 4 - Lutter contre les violences conjugales et permettre l'inclusion sociale des gens du voyage

Zoom sur le projet de centre de santé intercommunal

Pour répondre à la désertification médicale, les élus de la communauté de communes ont engagé depuis un an une démarche pour créer un centre intercommunal de santé sur le territoire et faire venir des médecins salariés. Le projet avance ! Voici un retour des étapes réalisées :

- La réalisation d'un diagnostic « santé » permettant d'identifier les besoins en matière de santé, de mobiliser les élus communaux et les partenaires.
- La mise en place de rencontres et de concertations avec les maires des 16 communes, les professionnels de santé du territoire et des partenaires (Agence Régionale de Santé, Conseil de l'ordre des médecins, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil Départemental).
- La réalisation d'une étude de faisabilité du projet : avec différents scénari, un travail sur le dimensionnement du centre de santé, le type de spécialités médicales à accueillir, le budget nécessaire (du bâtiment, du matériel et des besoins pour fonctionner, le coût annuel...) et le type de bâtiment.
- La définition des priorités pour le territoire en matière de santé et le projet de santé du centre ainsi que les règles de fonctionnement qui s'y appliqueront.

Cette démarche a permis de :

- Confirmer la nécessité d'engager des moyens pour permettre aux habitants de la CCIVS d'avoir accès à un médecin traitant.
- Travailler l'ouverture d'une antenne du centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan sur le territoire de la CCIVS permettant d'accueillir un nouveau médecin, avant fin 2022.
- Préciser la dimension du futur centre intercommunal de santé : il s'agirait de construire un centre de santé neuf, permettant d'accueillir 4 médecins généralistes. Le projet a été pensé pour être évolutif et permettre ainsi d'être agrandi pour accueillir d'autres médecins, des spécialistes...au gré des besoins.

Le projet de création du centre intercommunal de santé de la CCIVS sera présenté lors du conseil communautaire du 1^{er} septembre et soumis au vote des élus communautaires.

Si le projet est validé, d'autres étapes seront nécessaires avant le lancement des travaux et le recrutement de l'équipe administrative et médicale. Pour rappel, les médecins seraient recrutés par la CCIVS et seraient ainsi salariés. Cette offre nouvelle sur le territoire permettrait de répondre à l'envie de certains médecins généralistes de travailler en équipe en étant salariés.

Les élus souhaitent pouvoir ouvrir le centre intercommunal de santé tout début 2024.



Zoom sur le projet Tisseurs de lien : un réseau de bénévoles pour lutter contre l'isolement social des seniors

En 2021, la CCIVS a initié un projet visant à lutter contre l'isolement social des seniors du territoire, en mettant en place un réseau de citoyens bénévoles, « tisseurs de lien social ». Les bénévoles réalisent des visites de convivialité auprès des aînés volontaires du territoire (discussion, jeux, promenade). Le repérage des aînés isolés est réalisé en lien avec les partenaires des secteurs sociaux, médico-sociaux et avec les élus communaux. 10 communes sur les 16 de la CCIVS ont déjà développé leurs réseaux de bénévoles.

En complément, la CCIVS met en place des actions d'accompagnement et de sensibilisation des bénévoles, pour les aider à appréhender la méthode d'écoute, d'accompagnement d'un senior. Enfin, la CCIVS met en place des projets et événementiels en direction des aînés du territoire, s'appuyant sur la mobilisation de nombreux partenaires.

Le projet est soutenu par la MSA, la CARSAT et le Conseil Départemental.

Le projet Tisseurs de lien c'est :

- **La création d'un réseau de 44 bénévoles** présents dans 10 communes de la CCIVS et accompagnés par des élus référents pour **51 bénéficiaires**.
 - **La sensibilisation de 20 élus référents et de 24 bénévoles** pour les préparer à réaliser des visites de convivialité auprès des aînés, animées par le pôle social et une psychologue.
 - **La mise en place de la Semaine Bleue itinérante dans 8 communes** (Léguillac de L'Auche, Grignols, Neuvic, Chantérac, Montrem, Douzillac, Saint Germain du Salembre, Saint-Astier). **234 seniors** ont pu profiter d'un programme riche en animations, ateliers et informations, répartis sur 10 sites différents (8 communes). Le bus numérique du département a accompagné l'itinérance de la semaine.
 - **Un forum d'automne** avec la diffusion du film prêté par l'Agirc Arrco « Un jour tu vieilliras » et d'un forum d'informations : **84 participants**, 25 membres de l'organisation et 17 stands des partenaires.
 - **Un forum de printemps** sur le thème du « Prendre soin de soi », en proposant avec les partenaires, des ateliers et des stands pour sensibiliser sur les axes majeurs du « bien vieillir » que sont : l'activité physique, la nutrition, la mémoire et le bien-être. Un repas proposé aux 110 premiers inscrits, a été créé par le Château de Neuvic, la cuisine Centrale de la CCIVS et Manger Bio Périgord sur le thème « Ensemble, pour manger mieux et local ».
- 257 personnes ont participé à la journée**, réparties ainsi : 155 seniors, 55 partenaires, 35 élus et institutionnels, 12 membres de l'organisation (dont des bénévoles et jeunes services civiques volontaires).

Les partenaires du projet : AASE, Action sociale de la SNCF, AGIRC ARRCO, ANACE, ASEPT, Association La Clé du temps, Atelier Budgétaire de la CARSAT, Centre Hospitalier Vauclaire, Banque de France, CCAS de Saint-Astier, CARSAT, CASSIOPEA, Centre Hospitalier de Périgueux, CIAS de la CCIVS, Château de Neuvic, Conseil Départemental de la Dordogne, Cœur et santé, Fédération de Cardiologie, France Alzheimer, GEM de Neuvic, Isle&Co, Ligue contre le cancer, MSA, Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie, Présence Verte, Pep's 24, Résidence Autonomie de Neuvic, Ricochets, Les associations de Neuvic : Les Ateliers Neuvicois, La bibliothèque, La Chorale de Neuvic, le Comité des Fêtes de Neuvic, Trait d'Union, Gym Neuvicoise.

Le budget du projet :

- **25 863€ en 2021** dont 15 000€ de subventions (7500€ de la MSA et 7500€ de la CARSAT)
- **36 560€ en 2022** dont 21 500€ de subventions (4500€ de la MSA et 10 000€ de la CARSAT)

Le projet se poursuit, le réseau de bénévoles s'étoffe grâce à l'implication des élus communaux, des bénévoles et des partenaires.

A vos agendas : Forum d'automne dans le cadre de la semaine bleue du 3 au 7 octobre 2022, avec un temps fort sur la journée du mardi 4 octobre.



Le pôle social assure la **gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage « La Massoulie »**, dans le cadre d'une compétence obligatoire dès lors qu'il existe une commune de plus de 5 000 habitants sur le territoire intercommunal. Compte tenu des difficultés de gestion, la CCIVS a repris en régie, la gestion de l'aire depuis le 1er janvier 2022. En effet, la gestion technique de l'aire d'accueil était assurée par un prestataire de service (VAGO) dans le cadre d'un contrat de prestation. Mise en service fin 2013, l'Aire a depuis accueilli 3673 voyageurs.

L'aire est équipée de 12 emplacements pour 24 places de caravanes et permet d'accueillir les voyageurs pour une durée maximale de 3 mois, renouvelable sur demande.

L'accompagnement social des voyageurs est assuré par le CIAS qui mobilise un travailleur social indépendant, Jessica DOAT. Les voyageurs sont accompagnés dans leurs démarches administratives, socio-professionnelles, de santé et d'éducation.

Les voyageurs acquittent une taxe de séjour, une caution et le paiement des fluides (eau et électricité), représentant des recettes d'environ 13 000€ par an. L'Etat et le Conseil Départemental soutiennent financièrement les gestionnaires des aires d'accueil au travers de subventions, à hauteur de 44 000€ par an environ. La CCIVS consacre environ 25 000€ de son budget par an pour équilibrer la gestion de l'aire d'accueil (dont 5 000€ pour l'accompagnement social).

Le pôle « Jeunesse »

Le pôle jeunesse repose sur un Espace Jeunes Communautaire et une équipe d'animateurs dédiés aux jeunes de 10 à 17 ans. La création du pôle social-jeunesse en 2020 a permis de donner de la visibilité au pôle jeunesse, auparavant rattaché au pôle enfance-jeunesse. Les élus de la CCIVS ont souhaité dès 2020 :

- Redynamiser la structure Espace Jeunes Communautaire, ouverte à tous les jeunes du territoire de 10 à 17 ans.
- Développer une offre en direction des 17 ans et plus pour répondre aux besoins identifiés dans l'Analyse des Besoins Sociaux notamment en matière de projet, de mobilité et d'investissement/d'engagement.
- Co-construire avec les jeunes
- Proposer des interventions « hors les murs », visant à créer une dynamique d'animation en proximité : des rendez-vous mensuels, soit les mercredis, soit les samedis pour créer du lien avec les jeunes, encourager l'interconnaissance entre les jeunes de différentes communes et faire connaître le pôle jeunesse et l'Espace Jeunes Communautaire. Les objectifs étaient notamment de :
 - Valoriser et impliquer la commune participante et ses ressources (habitants, associations, sites...)
 - Dynamiser les « cœurs » de village
 - Impliquer les communes dans la co-construction de projets autour de la jeunesse
 - Favoriser la mixité sociale

Les élus ont priorisé les orientations 2021-2024 :

Accompagner les jeunes dans leurs projets et encourager leur investissement sur le territoire

- Créer un lieu « ressources » pour renseigner et accompagner les jeunes dans leurs projets
- Développer des points de rencontre pour les jeunes / Mettre des salles à disposition pour qu'ils puissent se retrouver
- Organiser des rencontres entreprises/jeunes, visites, immersion, découverte des métiers qui recrutent sur le territoire, tutorat, club d'entreprises
- Accompagner les porteurs de projets de création d'activité dans leurs démarches avant et après la création

Développer l'autonomie des jeunes

- Mettre en place des services de mobilité variés : bus, vélos/trottinettes électriques à des tarifs accessibles
- Communiquer sur les dispositifs et ressources à disposition des jeunes (santé, logement, prévention, loisirs, social)

Permettre l'engagement citoyen

- Créer des dispositifs permettant de mobiliser les jeunes en échange d'une aide au permis, BAFA,...
- Création d'un conseil des jeunes
- Accueillir et proposer des missions de services civiques volontaires

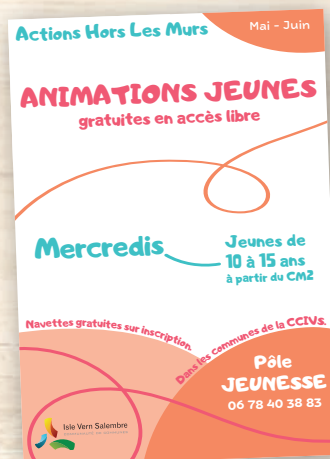
Fréquentation de l'Espace Jeunes :

- 2020 : 37 jeunes (année de fermetures nombreuses liées à la crise de la Covid et des périodes de confinement)
- 2021 : 96 jeunes - Taux d'occupation de 77%.

Les actions territoriales « hors les murs » : une démarche pour aller vers les jeunes.

L'année 2021 a été l'occasion d'initier une nouvelle démarche en direction des jeunes du territoire, en proposant des après-midis d'animation dans les différentes communes de la CCIVS pour les jeunes dès 10 ans (scolarisés en CM2). Les actions territoriales « Hors les murs » sont l'occasion de faire découvrir des nouvelles activités et le territoire aux jeunes. Elles permettent à l'équipe d'animation de faire connaissance avec les futurs collégiens et de faciliter ainsi la passerelle vers le collège et l'Espace Jeunes. Organisées en partenariat avec les communes accueillantes, les demi-journées sont travaillées par l'équipe d'animation en lien avec les associations locales.

263 jeunes ont bénéficié des activités en 2021 : « Dart Foot », escalade, stand de tir à l'arc, boules, biathlon, golf, « Bubble Bump », bien-être et gestion du stress, apithérapie, athlétisme, chasse au trésor, tennis, baseball, bowling humain, Initiation graff, trocs de mangas...



Les séjours jeunes

Chaque année, l'Espace Jeunes met en place des séjours en direction des 10-20 ans. Ces séjours leur permettent de découvrir de nouveaux lieux, de participer à des activités sportives, culturelles et de mieux se connaître.

En 2021, les jeunes ayant exprimé l'envie de pouvoir partir en séjour, l'équipe d'animation a proposé deux séjours pour **34 jeunes**.

- **Un séjour au Pays Basque** pour les 10-15 ans du 26 au 30 juillet
20 jeunes dont 9 filles et 11 garçons, accompagnés par 3 animateurs ont ainsi pu profiter d'un séjour en pleine nature, au Pays Basque à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Les activités proposées permettaient de pratiquer différents sports : trottinette, pelote basque, rafting et de profiter d'un cadre exceptionnel. Le séjour a été ponctué par la visite de Saint-Jean-Pied-de-Port.

- **Un séjour à Paris** pour les 16-20 ans du 2 au 6 août
14 jeunes dont 4 filles et 10 garçons (4 majeurs et 10 mineurs), accompagnés de 2 animateurs ont pu découvrir la Capitale, avec un programme de visite varié permettant de découvrir les principaux monuments et sites touristiques : Musée du Louvre, Sacré Cœur, Montmartre, Tour Eiffel, Champs-Élysées, Opéra, Notre Dame, Les Halles, Centre Pompidou, Les Catacombes et une promenade en Bateaux mouches. Pendant ce séjour, préparé par les jeunes, avec l'appui des animateurs, les jeunes ont pu travailler leur autonomie, leur capacité à organiser un séjour, leur transport et gérer le budget alimentaire.



2 Séjours ont été proposés en 2022 :

- Koh Lanta : du 18 au 22 juillet au centre de vacances de Montrem, pour 24 jeunes de 10 à 15 ans.
- Puy du Fou : du 29 au 31 août, pour 15 jeunes de 16 ans et plus.

Toute l'année, l'Espace Jeunes propose des activités variées, ludiques et inovantes : sport, culture, projets en lien avec les partenaires du territoire.



L'engagement des jeunes en services civiques volontaires :

La CCIVS a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Jeunes engagés dans la ruralité II » permettant l'octroi d'une subvention afin de développer l'accueil de jeunes en missions de services civiques volontaires. Depuis mars 2022, 8 jeunes ont déjà rejoint la CCIVS pour mener à bien des missions d'intérêt général en direction des habitants, accompagnés par des tuteurs, salariés de la communauté de communes.

Les missions sont :

- Démarche de sensibilisation sur les sujets environnementaux
- Lutte contre l'isolement social des seniors
- Sensibilisation citoyenne auprès des jeunes du territoire
- Aide à l'accompagnement éducatif pour une meilleure transition élémentaire-collège

Les jeunes interviennent 24h par semaine, alternant des temps de préparation et des temps d'intervention et animation auprès du public. Après une période d'intégration, les jeunes ont pu bénéficier de formations, notamment une formation civique et citoyenne et une formation aux gestes de premiers secours.

Ensemble, ils préparent un évènement estival qui se déroulera sur le territoire et qu'ils présenteront prochainement.

Un nouveau partenariat avec les collèges du territoire :

Deux nouveaux partenariats ont été travaillés par le pôle jeunesse de la CCIVS et les collèges du territoire (Saint-Astier et Neuvic).

Les animateurs de l'Espace Jeunes Communautaire réalisent depuis janvier 2022 des interventions au sein des collèges de Neuvic et Saint-Astier pendant la pause méridienne ou après les cours. Ces temps de présence permettent de tisser le lien avec les jeunes du territoire, de renforcer la connaissance des dispositifs d'accompagnement et de prévention à destination des jeunes mais aussi des programmes d'activités mis en place par l'Espace Jeunes Communautaire.

Depuis janvier 2022, les animateurs de l'Espace Jeunes ont déjà rencontré chaque semaine près de 400 collégiens autour de jeux, quizz, théâtre-forum, débat et serious game (mise en situation).



Le budget du pôle jeunesse :

La CCIVS participe au financement de la Mission Locale Ribéracois - Vallée de l'Isle pour l'accompagnement des jeunes en matière d'insertion, de formation ou d'emploi, à hauteur de 18 837€ / an, soit 150 000€ depuis la création de la CCIVS.

La CCIVS consacre chaque année un budget de 130 000€ par an à la jeunesse, réparti ainsi :

- 50 000€ pour le fonctionnement du pôle jeunesse
- 80 000€ pour les dépenses de personnel liées à l'encadrement des jeunes.

L'Etat et la CAF contribuent financièrement au fonctionnement de l'Espace Jeunes à hauteur de 30 000€ par an. D'autres recettes viennent compléter le budget (7000€ correspondant à la facturation des activités auprès des familles et quelques milliers d'euros en fonction des réponses à appels à projets).

La CCIVS finance ainsi, pour la politique jeunesse, environ 90 000 € / an – soit 4,70€ / habitant / an.

Le pôle « ÉDUCATIF »

A la création de la CCIVS, les élus ont fait le choix de prendre la compétence éducative qui touche la vie des enfants de 0 à 11 ans, puis de la jeunesse de 12 à 25 ans (cf. pages de 5 à 7).

Le pôle éducatif (0-11 ans) a en charge : **la petite enfance, les écoles, la restauration scolaire, les accueils périscolaires matin et soir et les accueils de loisirs (ALSH).**

Les structures de la CCIVS :

- 2 crèches collectives
- 1 crèche familiale
- 1 Relais Petite Enfance
- 16 écoles
- 14 restaurants scolaires
- 15 accueils périscolaires
- 6 accueils de loisirs (ALSH)

175 agents sont répartis sur ces structures (infirmière, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, auxiliaires de crèche, animateurs, ATSEM, cuisiniers, agents de restauration, agents d'entretien...)

La CCIVS en assure la gestion : agents (titulaires et remplaçants), entretien et mise aux normes des bâtiments, fournitures diverses. Les bâtiments étant communautaires, la CCIVS prend également à sa charge tous les fluides (gaz, électricité, eau...).

La CCIVS alloue chaque année aux écoles du territoire un budget de 43 € / enfant pour l'achat de fournitures scolaire. En plus de ce montant, elle prend à sa charge les coûts liés à la téléphonie et l'internet, la maintenance informatique, l'achat de petits équipements (papier...), le réassort des pharmacies, les entrées et le transport pour les sorties « piscine », pour le festival « La Vallée », pour les projets et classes de découverte.

2 animateurs sportifs interviennent dans les écoles tout au long de l'année, ainsi qu'une ludothécaire.

Un nouveau contrat d'éducation artistique et culturelle (COTEAC) a été signé pour une durée de 3 ans (2021-2024). Ce dispositif permet de créer une vraie dynamique culturelle auprès des enfants des établissements du pôle éducatif.



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE apporte un soutien technique dans l'exercice du rôle de parent employeur d'une assistant(e) maternel(le) ou d'une garde à domicile. Il permet aux parents, à l'occasion de rendez-vous individuels, ou d'entretiens téléphoniques, de se renseigner sur les modes d'accueil et les aides financières. Il leur communique les coordonnées des professionnels agréés et les aide à mieux appréhender les droits et les devoirs en tant que parents employeurs.

Un soutien aux professionnels de l'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance est aussi un lieu d'information générale en matière de droit du travail pour les assistant(e)s maternel(le)s, ainsi que les gardes à domicile. Pour les questions d'ordre spécifique, les professionnels sont orientés vers les interlocuteurs privilégiés.

Il constitue également un lieu d'échange : échange de pratiques, d'expériences, de situations vécues, de problèmes rencontrés, de solutions possibles. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur l'organisation de temps collectifs, réunions à thème, manifestations festives en suscitant l'implication des assistantes maternelles ainsi que des parents.

Il permet également aux enfants de se rencontrer lors d'ateliers éducatifs (ateliers musique, activités manuelles, sportives,...) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation.

Relais Petite Enfance de la CCI VS - 15, rue Montaigne - 24110 SAINT-ASTIER

Tél. : 06 77 74 91 73 - rouldoudou@ccivs.fr

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



POURQUOI PAS MOI ?

Vous souhaiteriez travailler auprès d'enfants et les accompagner dans leur vie quotidienne ?



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le **Relais Petite Enfance (RPE)** de la **Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS)**.

RPE ROUL' DOUDOU

15, rue Montaigne - 24110 SAINT-ASTIER

06 77 74 91 73 | rouldoudou@ccivs.fr

www.ccivs.fr



Création d'un pôle alimentaire communautaire

En continuité de la politique engagée pour la restauration collective sur tout le territoire de la CCIVS, les élus ont jugé utile et nécessaire de créer un pôle alimentaire communautaire.

Celui-ci a pour mission de continuer à **améliorer la qualité des repas** à destination de nos plus jeunes dans les crèches, les écoles et les centres de loisirs, ainsi qu'auprès de nos aînés qui bénéficient du portage de repas à domicile.

Cette qualité premium, qui est désirée par les élus et l'ensemble des personnels de la restauration, a permis aux 16 communes de la CCIVS d'obtenir avec aisance le label qualité « **Territoire BIO engagé** » avec 35% de produits BIO en 2021. Toujours dans cette démarche, la CCIVS travaille déjà avec quelques maraîchers, boulangers, producteurs de volailles et bovins de notre territoire mais elle est en permanence à la recherche de nouveaux partenaires locaux pouvant nous fournir des nouveaux produits de qualité BIO ou labélisés. Cette action a plusieurs atouts, c'est une démarche certes de qualité, mais écologique et d'économie locale aussi. « Faisons vivre nos paysans pour mieux vivre nous-même... ».

Le pôle alimentaire a aussi pour mission, d'organiser les restaurants des structures CCIVS (260 000 repas en 2021 malgré la COVID); en proposant **un menu et un prix unique** pour chacun d'eux et avec la même **qualité de produits**.

Dans l'avenir, avec le souci de toujours mieux faire en qualité mais également de limiter les pertes et de penser au bien-être des agents de restauration, la CCIVS travaille à une réorganisation structurelle et fonctionnelle des cuisines.

La mise en place d'animations pendant le temps du repas, une partie du temps scolaire et de loisirs est également prévue pour expliquer aux enfants : la saisonnalité des produits, l'intérêt des fruits et des légumes, pourquoi l'on peut se passer de temps en temps de viande au profit des légumineuses, comment moins gaspiller...

Le pôle alimentaire de la CCIVS travaille en étroite collaboration avec le Pays de l'Isle en Périgord, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).



Pôle technique CCIVS

Le pôle technique de la CCIVS a la gestion de **50 bâtiments communautaires** (écoles, ALSH, restaurants scolaires, cuisines, crèches, ludothèque, lingerie, espace jeunes, CIAS, piscines, offices de tourisme, aire d'accueil des gens du voyage...). Il s'occupe également de **569 km de voirie** et de l'entretien de **80 véhicules** (tracteurs, épaveuses, banqueteuses, camions, véhicules utilitaires...).

Le service est composé de 18 agents CCIVS et de 31 agents communaux suivant des temps de mise à disposition par les communes.

Les missions réalisées par les agents techniques :

- dépannage chauffage et plomberie
- dépannage électrique et pose de luminaires (LED), prises...
- Serrurerie
- Elagage
- Curage des fossés
- Fauchage des accotements
- Entretien des espaces verts des structures communautaires
- Petits travaux de voirie et réseaux divers (VRD)
- Remplacement des panneaux de signalisation
- Entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Suivi et gestion des piscines communautaires
- Suivi des contrôles réglementaires

Les missions déléguées à des entreprises :

- Réfection des routes
- Peinture routière et gros œuvres des bâtiments
- Réhabilitation des toitures
- Contrôles obligatoires (incendie, électricité, gaz, aire de jeux, contrôle technique des véhicules..)
- Entretien annuel des chaudières, climatisations, appareils de cuisson...

Toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont à la charge de la CCIVS (bâtiments, véhicules, voirie...)

Le pôle technique met en oeuvre les projets communautaires, pour 2022 :

- **Construction d'une école sur la commune de Sourzac** (étude de faisabilité effectuée - Lancement des travaux en 2023)
- **Construction d'un hangar avec toiture photovoltaïque au pôle technique** pour le stockage du matériel, en partenariat avec la SEM 24 (société d'économie mixte locale visant à accélérer la transition énergétique en Périgord et dans ses alentours). Lancement des travaux en 2023.

Afin de limiter l'impact environnemental, un audit a débuté sur les bâtiments communautaires les plus énergivores pour réaliser un plan d'investissement sur plusieurs années afin de respecter le décret tertiaire et limiter les dépenses de fonctionnement.

Suite à de nombreux problèmes techniques sur la piscine tournesol de Saint-Astier, une étude de faisabilité a été lancée pour définir s'il faut réhabiliter cette piscine ou en reconstruire une nouvelle. Le conseil communautaire devra se prononcer sur le devenir de la piscine communautaire de Saint-Astier.

En images, quelques réalisations 2022 :



Travaux piscine de Neuvic



Réfection voirie Saint-Astier
Route des vertes collines



Changement toitures écoles de Saint-Germain et Montrem



Les réalisations de la CCIVS

Tout le monde ne le sait pas, mais la **Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) agit concrètement pour améliorer le cadre de vie des habitants en réalisant et en finançant de nombreux investissements** souvent confiés à des entreprises locales. La CCIVS et ses partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département, Ademe...) participent ainsi au développement économique du territoire.

Quelques réalisations de la CCIVS, année par année

2013-2014 : Construction de l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Astier

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 1 538 834 € / Subventions : 418 527 €

2014 : Aménagement du parc d'activités Astier Val'

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 3 530 303 € / Recettes prévisionnelles : 3 000 000 €

2015 : Aménagement de la Véloroute Voie Verte de la vallée de l'Isle

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 5 210 457 € / Subventions : 4 021 172 €

2015 : Aménagement intérieur de l'office de tourisme de Saint-Astier

Maître d'ouvrage : CCIVS

Dépenses : 13 426 € HT d'investissement + loyer mensuel (1000 € / mois) € / Subventions : 7206 €

2017 : Construction d'une nouvelle déchèterie à Saint-Astier

Maître d'ouvrage : SMD3 (délégation CCIVS) - Dépenses : 920 963 € HT / Subventions : 224 350 €

2018 : Aménagement des parkings des gares de Saint-Astier, Neuvic-sur-l'Isle et Saint-Léon-sur-l'Isle

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 1 120 970 € HT / Subventions : 896 776 €

2019 : Mise en place d'une signalisation économique et touristique

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 143 393 € HT / Subventions : 93 205 €

2020 : Construction des terrains multi-sports de Neuvic-sur-l'Isle et Saint-Léon-sur-l'Isle

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 136 166 € HT / Subventions : 112 885 € + 10 752 € participation Neuvic

2020 : Construction d'un groupe scolaire à Douzillac

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 863 695 € HT / Subventions : 370 830 €

2020 : Construction d'un restaurant scolaire à Saint-Astier

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 863 776 € HT / Subventions : 380 173 €

2021 : Aménagement d'une voie douce à Neuvic-sur-l'Isle

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 207 839 € HT / Subventions : 166 271 €

2021 : Création de câbles à bateaux à Douzillac et Saint-Léon-sur-l'Isle et d'un ponton à Neuvic (Label Parcours Pêche)

Maître d'ouvrage : SMBI (délégation CCIVS) - Dépenses : 150 001 € HT / Subventions : 120 000 €

2021-2022 : Restructuration du pôle administratif de la CCIVS

Maître d'ouvrage : CCIVS - Dépenses : 573 000 € HT (Maîtrise d'oeuvre + travaux) / Subventions : 263 908 €

2022 : Lancement de l'aménagement du Parc d'activités de Ganfard à Sourzac (tranche 1) - Maître d'ouvrage : CCIVS

Dépenses : 2 412 272 € HT dont :

- 520 000 € pour l'acquisition des terrains

- 1 892 272 € de dépenses prévisionnelles pour la 1^{ère} tranche d'aménagement (maîtrise d'ouvrage, études et travaux)

Recettes: 1 718 866 € dont :

- 501 186 € subvention Etat

- 267 680 € subvention prévisionnelle Région

- 300 000 € subvention prévisionnelle Département

- 650 000 € ventes prévisionnelles des terrains aménagés

2022 : Lancement de la construction d'un groupe scolaire à Sourzac - Maître d'ouvrage : CCIVS

Dépenses prévisionnelles : 1 500 000 € HT

Subventions :

- 209 773 € subvention acquise du Département

- 375 000 € subvention prévisionnelle Etat

La commune de Sourzac prendra à sa charge le différentiel entre le coût prévisionnel d'une construction modulaire et celui d'une construction classique.

La CCIVS verse des fonds de concours aux communes membres de l'intercommunalité :

- 40 481 € depuis 2014

- 56 300 € budgetisé pour l'année 2022

En images



Construction Aire d'accueil
des gens du voyage



Aménagement du parc Astier Val'



Mémorial St-Léon Voie Verte



Création Véloroute Voie Verte



Installation d'une Aire de jeux
Voie Verte Saint-Astier



Réhabilitation d'un hangar
Voie Verte Neuvic



Cales à bateaux à Douzillac et St-Léon
et un ponton à Neuvic



Construction Restaurant Scolaire
Saint-Astier



Construction terrains multi-sports
à Neuvic-sur-l'Isle et St-Léon-sur-l'Isle



Création d'une voie douce
à Neuvic-sur-l'Isle



Construction Groupe Scolaire
de Douzillac



Mise en place d'une signalisation
économique et touristique



Aménagement des parkings des gares
de Neuvic, Saint-Astier
et Saint-Léon-sur-l'Isle



Restructuration pôle administratif
de la CCIVS



Aménagement zone Ganfard
de Sourzac (fouilles archéologiques)

Les élus ont fait le choix de prendre la compétence tourisme en 2014 ; les deux structures existantes (OT Neuvic et OT Saint-Astier) ont été regroupées en une seule entité : l'**Office de Tourisme communautaire** (2 bureaux d'accueil). La CCIVS en assure la gestion intégrale, tant au niveau du personnel, des animations, du fonctionnement, que de l'entretien des locaux.

L'été actif : carton plein !

Pour la quatrième année, cet été la CCIVS a reconduit son partenariat avec le Conseil Départemental sur l'opération « été actif ». Il s'agit d'un programme d'activités de pleine nature, programmées sur juillet et août, subventionnées par les deux collectivités territoriales. Les animations sont ainsi proposées à tarif réduit et sont ouvertes aussi bien aux habitants qu'aux vacanciers. Dès le départ, le choix a été fait d'organiser un rendez-vous sur chacune des 16 communes de la CCIVS.

Au programme cette année de nouvelles activités ont été proposées : parcours de yoga en pleine nature, tour d'escalade, pêche en bateau, FITennis, padel, VTT électrique. D'autres ont été reconduites : rando nocturne commentée, trottinette électrique tout terrain, gyrorando, cluedo géant, escape game, motocross, quad, baptême à poney.

A noter que cette année encore, en dépit de la chaleur, chaque rendez-vous a rencontré un franc succès.



Terra Aventura à Grignols : des commentaires élogieux

Depuis début juillet un nouveau parcours Terra Aventura a été lancé à Grignols, sur l'initiative de la commune. Il s'agit d'une chasse au trésor connectée, accessible gratuitement sur smartphone. Le jeu permet une découverte ludique du village jusqu'à la cache finale où se trouve le trésor. Ce dispositif régional est déployé en Nouvelle Aquitaine depuis quelques années mais Grignols est le premier parcours du territoire à être labellisé. Chaque participant est invité à laisser un commentaire à l'issue du jeu et force est de constater que la balade est unanimement appréciée.

Les circuits du jeudi : une découverte privilégiée du territoire

Cet été, l'Office de Tourisme de Saint-Astier a organisé 5 après-midis de découverte du territoire. Ces excursions comprennent des visites de sites locaux qui font l'objet d'une ouverture exceptionnelle. Chaque jeudi le programme change. Au cours de l'été, les participants ont ainsi pu, entre autres, visiter le château de Grignols, celui de Mauriac, les jardins de demeures privées et rencontrer des agriculteurs et producteurs locaux. Les déplacements se font en co-voiturage. Ces circuits, ouverts à tous, sont gratuits. Il faut cependant réserver car le nombre de places est limité. Cette année encore, ces rendez-vous hebdomadaires ont eu du succès.



Les visites du clocher : toujours prisées

Autre proposition récurrente, les visites commentées de Saint-Astier avec montée au clocher, ont elles aussi rencontré un franc succès. Ces visites gratuites, proposées l'été par l'Office de Tourisme de Saint-Astier, se déroulent le mardi matin et le vendredi en soirée. A noter que, le nombre de places étant limité, tous les volontaires n'ont pu gravir les 230 marches du clocher !

Les visites des carrières à chaux : énormément de réservations

Cette année enfin, après 2 années de fermeture, les visites des usines à chaux ont pu reprendre. Ces visites, déjà très prisées, ont encore attiré de nombreux visiteurs. L'Office de Tourisme de Saint-Astier, qui gère les réservations, a enregistré de très nombreuses sollicitations. A noter que beaucoup de demandes n'ont pu aboutir faute de place suffisante.

Chasse au trésor à Sourzac :

Pour la 4^{ème} année, le bureau d'accueil de Neuvic a organisé une chasse au trésor (gratuite) sur le site de l'église de Sourzac les mardis après-midi du 19 juillet au 16 août. Le succès ne se dément pas avec des personnes qui reviennent d'une année sur l'autre, les énigmes sont en effet différentes chaque année !



Les jeux de piste (enfants de 6 à 12 ans) :

Accueil de Neuvic : Après Sam le P'tit détective sur Neuvic, deux nouveaux jeux de piste sont sortis au printemps

- Akira à Neuvic sur le thème de la préservation de l'environnement - 1€ le livret jeu
- Jeu de piste à la découverte des épis de faitage de Beauronne. 1€ le livret jeu

Accueil de Saint-Astier :

- Jeu de piste « Sur les traces d'Astérius » à St Astier : Astérius - 1€ le livret jeu.
- Jeux de piste de Jaure et de Grignols (gratuits).

L'accueil hors les murs et les accueils gourmands :

Le bureau d'accueil de Neuvic va à la rencontre de la population et des vacanciers qui séjournent sur le territoire lors des accueils hors les murs :

En avril, journée des plantes au château de Neuvic

En juillet, fête de la navette et marché gourmand du 14 juillet à Neuvic

En juillet-août, accueil gourmand en présence des producteurs locaux (caviar, huile de noix, biscottes, vin, apéritif, foie gras...) le dimanche matin à Neuvic du 24 juillet au 21 août :

En août, salon d'antiquités militaires à Neuvic et marché des potiers à Beauronne.



L'information et la promotion du territoire :

De nombreux supports papiers sont proposés aux touristes et aux locaux :

- Guide vacances
- Guide se loger
- Guide été
- Agenda mensuel des animations
- Carte touristique
- Plan guide randonnée de la CCIVS (3€)
- Randonnées pas à pas
- Carte de la vélodélices

La promotion se fait également sur le web :

- www.tourisme-isleperigord.com
- www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
- www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

Office de Tourisme Communautaire

Accueil de Saint-Astier

1, rue de la Fontaine - 24110 Saint-Astier
05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr

Accueil de Neuvic-sur-l'Isle

2, place de la Mairie - 24190 Neuvic-sur-l'Isle
05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr

Droit de réponse

La Maison France Services : c'est quoi ? : Un lieu unique par canton où sont réunis la plupart des services publics sous un même toit et où les citoyens peuvent effectuer la plupart des démarches administratives, épaulés par des personnes spécialement formées. Ces Espaces France Services fonctionnent avec un socle minimal de neuf partenaires assurant des permanences (La Poste, Pôle emploi, CAF, MSA, CNA Maladie, CARSAT, Impôts, Justice, Intérieur).

Les communes les plus importantes ont voté contre l'accueil de cette structure. Leurs raisons invoquées « Ne pas encourager la fermeture des services publics existants », « Nous assumons déjà les services proposés ». Saisissant l'opportunité, la municipalité de Coursac a donc installé cette maison sur sa commune, privant ainsi un bon nombre de nos concitoyens de ce service de proximité.

Les Finances : Certains disent que la CCIVS dépense trop. Facile à dire pour des collectivités qui bénéficient de gros investissements sur leurs écoles, leurs crèches, leurs restaurants scolaires. Investissements non réalisés lorsqu'elles en avaient la compétence. Et que dire des projets à venir rendus obligatoires de part la vétusté et les problèmes de sécurité (Cuisines centrales, Piscines, Ecoles, Crèches, etc.). La CCIVS assure également de nouvelles compétences (DFCI, Droit des sols, mobilité, etc.), applique les nouvelles réglementations (taux d'encadrement, augmentation du point d'indice, etc.). Elle subit également toutes les augmentations des coûts de fonctionnement des différents syndicats intercommunaux. Tout ceci en lieu et place des communes et ce, sans aucune contrepartie financière.

Le personnel : Non, le Président n'a pas embauché à tout va. Preuve en est : il y a exactement le même nombre d'agents que lors de la fusion réalisée en 2014. Les recrutements réalisés sont en grande partie imposés par des réglementations d'encadrement ou des besoins absolument nécessaires au bon fonctionnement de la structure intercommunale. Quant au soi-disant copinage, je pense que ceux qui en font état ne sont pas très bien placés pour donner des leçons. Pire comportement, ils se sont sentis obligés de dénoncer des faits inexacts auprès de Monsieur Le Préfet. Saisi par celui-ci, nous avons apporté les preuves comme quoi toutes les procédures réglementaires ont bien été respectées.

La santé : S'il y a un sujet qui me préoccupe, c'est bien celui que chaque concitoyen puisse bénéficier d'un médecin traitant. Or à ce jour, un tiers de la population du territoire n'a plus de praticiens. Il est nécessaire de mettre en priorité cette préoccupation afin d'apporter une réponse rapide. Les choix qui s'annoncent et qui vont être proposés dans les prochains jours ont fait l'objet d'un vaste travail en partenariat avec les professionnels locaux, les instances (agence régionale de santé, ordre des médecins, la CPAM, le Conseil Départemental, etc.). Les choix sont issus d'une concertation des élus des seize communes. Difficile de faire mieux en termes de démocratie !

Esprit communautaire : Pour conclure ce droit de réponse, je voudrais réitérer que le principal objectif qui m'anime est la volonté de répondre au mieux aux problématiques des concitoyens et de continuer l'aménagement et le développement de notre territoire. Je n'apporterai pas de commentaires sur les procès d'intention et les critiques faites à l'égard de certaines communes, même si je trouve cela totalement incongru et déplacé. Je souhaite que les élus communautaires qui mettent leur énergie dans la polémique recentrent leur action pour notre collectivité.

Le Président, Jean-Michel MAGNE